



bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 8, numéro 2 — Juin 1974

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt légal — 2ième trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045 — 1967

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------------------------|
| 1 — Le contrôle bibliographique universel porte-t-il sur le document produit ou publié? | Henri-Bernard Boivin |
| 2 — La Bibliothèque nationale du Québec et ses responsabilités bibliographiques. | Jean-Pierre Chalifoux |
| 3 — La reconstitution de notre histoire. | Roxanne Piché |
| 4 — Passé légendaire et psychanalyse d'un peuple. | Jean-René Lassonde |
| 5 — Les voyages de Samuel de Champlain. | Milada Vlach |
| 6 — Les cartes de la Nouvelle-France de Samuel de Champlain. | Pierre Lépine |
| 7 — Le Service de photographie. | Jacques King |
| 8 — RADAR | Louise Goulet-Robitaille |
| 9 — Conservation et diffusion. | Yvan Morier |
| 10 — À la recherche de noisettes. | Diane Ross |

LE CONTRÔLE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSEL PORTE-T-IL SUR LE DOCUMENT PRODUIT OU PUBLIÉ?

Lors du Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB) tenu à Grenoble en août 1973, les participants ont pris connaissance d'un certain nombre de documents traitant de différents problèmes relatifs au contrôle bibliographique universel (CBU). Les questions soulevées, dans ces travaux consultés, intéressent au plus haut

point la Bibliothèque nationale du Québec puisqu'elles concernent les catégories de documents qui doivent figurer dans les bibliographies nationales. Cela touche directement la définition du laurentiana puisque celle-ci sert de base au choix des documents devant être conservés à la BNQ et devant paraître dans les bibliographies tant courante que rétrospective du

Québec. À cet égard, certaines hésitations se sont manifestées au cours des dernières années.

Parmi les nombreux problèmes qu'il fallait résoudre pour aboutir à une formulation satisfaisante, se présentait celui du choix entre les termes «document imprimé» et «document publié» et les réalités qu'ils sous-entendent



Enregistrement du numéro du dépôt légal

(Photo Office du Film du Québec)

implicitement. Il n'existe pas qu'une simple nuance entre ces deux notions: il s'agit de toute la différence entre une activité industrielle et une autre commerciale, ou plus exactement entre la production et la diffusion.

DÉFINITION DU CBU

L'emploi de l'expression «document imprimé» retrouvée dans la définition du *laurentiana* se justifie si l'on s'en réfère à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires qui conçoit ainsi le contrôle bibliographique universel: «... [le] traitement systématique des données [bibliographiques] à partir du moment où un livre est imprimé, n'importe où dans le monde, jusqu'au moment où il est catalogué dans les bibliothèques.»¹

Dans son texte sur le CBU² M. Franz Georg Kaltwasser «considère que le contrôle bibliographique universel consiste à traiter systématiquement les données bibliographiques

depuis la production d'un livre en un lieu quelconque du monde jusqu'à la publication de celles-ci dans les catalogues de nombreuses bibliothèques». M. Kaltwasser emploie dans la définition du CBU le terme production, mais ailleurs dans son écrit il parle souvent de publication, de sorte qu'il ne semble pas vouloir faire reposer tout le système de CBU plus sur la production de documents que sur la diffusion de ces derniers.

Toutefois, à l'occasion d'une recherche sur le *laurentiana* effectuée antérieurement par l'auteur du présent article, on a constaté que les bibliographies nationales consultées (celles de la France, de la Belgique, de la Suisse, de la Grande-Bretagne et du Canada) font appel à la notion de publication plutôt qu'à celle d'impression. De plus, la première mention est revenue maintes fois dans les travaux portant sur le CBU présentés au congrès de la FIAB qui a eu

lieu à Grenoble en 1973, et ce, en dépit des définitions du CBU indiquées plus haut.

LE CONGRÈS DE LA FIAB

Dans son discours d'ouverture, le président de la FIAB, M. Herman Liebaers, précise le but du CBU, qui «est de rendre disponibles... les données bibliographiques fondamentales relatives à toutes les publications de tous les pays». Lorsqu'il explique le fonctionnement du système, il réitère que ce dernier suppose, sur le plan national «l'existence d'abord des moyens nécessaires à la collecte, à la saisie de chaque nouvelle publication dès sa parution...». En somme dans son énoncé M. Liebaers emploie toujours le terme publication. S'agit-il d'une option pour la diffusion par opposition à la production?

M. Roger Pierrot donne un aperçu des travaux du congrès portant spécifiquement sur le CBU. Dans sa présen-

¹ Nouvelles de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB), no 43, p. 17.

² KALTWASSER (Franz Georg). — Le Contrôle bibliographique universel. — In: Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol. XXV, no 5, sept. — oct. 1971, p. 268-276.

tation il rappelle, à peu près dans les mêmes termes que M. Liebaers, l'objectif du CBU, qui est de «rendre disponible... les données bibliographiques fondamentales concernant les publications de tous les pays». Il ajoute que le choix des collaborateurs a été fait avec l'intention de présenter «des systèmes variés d'organisation de la production et de la diffusion de l'information». Lorsqu'il parle de l'orientation du CBU il fait appel à la notion de publication, c'est-à-dire à la diffusion. Cependant lorsqu'il explique le choix des collaborateurs il emploie à la fois les termes production et diffusion.

Madame Suzanne Honoré, dans son allocution intitulée *Le contrôle bibliographique universel: évaluation et perspectives*, parle tantôt de «publications produites dans le pays», tantôt de «titres publiés».

M. Gerhard Pomassl, qui a présenté son étude sur les *Problèmes et propositions en vue de la réalisation du projet UBC de la FIAB*, rappelle que dès 1950 l'UNESCO a indiqué douze catégories de bibliographies que les pays du monde devraient inventorier et faire paraître. La première de celles-ci englobe les publications disponibles dans le commerce du livre. On voit que les expressions employées

(«publications» et «commerce du livre») s'appliquent davantage aux éditeurs et aux libraires qu'aux imprimeurs. La deuxième catégorie vise les publications paraissant en dehors du commerce du livre. Ici encore l'emploi des termes «publications» et «parutions» nous fait penser plutôt à la diffusion qu'à l'impression. Les «imprimés officiels» constituent la huitième division, de sorte que dans cette liste de douze classifications on se base tantôt sur l'édition (la diffusion), tantôt sur l'impression (la production).

Madame Jean Lunn, dans son exposé traitant de *National Bibliographies and UBC*, apporte, quoiqu'elle cite la définition donnée par la FIAB, une conception toute personnelle: «UBC is the recording of all publications in the world with the purpose of providing all mankind with access to all recorded knowledge.» Suivant l'optique préconisé par la FIAB il aurait fallu dire «the recording of all documents produced...»

Le travail de M. Maurice B. Line, *Inclusion of materials in current national bibliographies*, s'appuie d'abord sur l'imprimé («printed materials») mais plus loin on trouve la rubrique suivante: «Native publications only,

or all publications relevant to the country». On parle tantôt de document produit, tantôt de document publié.

Mlle Marcelle Beaudiquez, qui s'est intéressée aux questions de *Structure, base de recensement et plan de classement des bibliographies nationales courantes*, emploie aussi le terme «publications», mais précise que «le dépôt légal ne doit pas s'appliquer aux seuls éditeurs mais concerner également les imprimeurs».

Dans la conférence de Madame Kremena Zotova, intitulée *Universal bibliographical control and the problems of current national bibliography*, il est question du contrôle bibliographique de tous les documents publiés ou non publiés... Mme Zotova prône le dépôt obligatoire non seulement des imprimés mais de tous les supports de l'information. Elle ne mentionne pas si c'est le producteur ou le distributeur du document qui doit s'acquitter de cette obligation.

L. Brkovic, qui nous entretient du *CBU et la base légale pour l'élaboration d'une bibliographie nationale*, substitue la notion d'ouvrages publiés à celle d'ouvrages imprimés. Brkovic affirme, au sujet du dépôt légal à la base des bibliographies nationales,

que: «La loi oblige l'imprimeur ou dans le meilleur des cas [?] l'éditeur... à remettre au centre bibliographique national... un ou plusieurs exemplaires de chaque ouvrage imprimé». Plus loin, cet auteur préconise «d'enregistrer toute publication et d'informer sur tout ouvrage, qu'il ait été produit dans une imprimerie enregistrée... ou publié dans le cadre d'une institution dont la publication ou l'impression ne constitue pas une des activités primaires». Cet auteur ne spécifie pas clairement, lui non plus, laquelle, de la production ou de la diffusion, doit être à l'origine du CBU.

Matko Rojnic, qui se penche sur le problème de la «production nationale de livres» (*The problem of the national book production in national libraries*), cite des auteurs qui emploient l'expression «book production» mais se sert pour sa part du terme «printed material». Son vocabulaire se rattache néanmoins à la production, puisque l'impression est une forme de production.

PRODUCTION OU DIFFUSION

Il ressort de ce bref examen de quelques études portant sur le CBU, présentées au congrès de la FIAB, qu'il reste à préciser si le système international que l'on veut édifier repose sur la production ou la diffusion de documents. Si c'est le premier critère qui est retenu, le dépôt légal ne doit-il pas s'adresser d'abord aux imprimeurs?

M. Pomassl, dans l'article déjà cité, souligne que dans certains pays cette loi concerne uniquement les éditeurs, tandis que dans d'autres, les imprimeurs sont tenus de faire la livraison des exemplaires prescrits.

Comme l'ont réitéré plusieurs conférenciers, il faudra, pour en arriver à

un véritable CBU, que tous les pays instituent le dépôt légal. De plus il est nécessaire que ce dernier s'avère essentiellement le même d'une nation à l'autre. Il reste donc un travail considérable d'uniformisation à ce palier qui constitue, en somme, la base de tout l'édifice.

LA BNQ

En vertu de la Loi de la Bibliothèque nationale du Québec, le dépôt légal incombe d'abord à l'éditeur, mais si ce dernier n'a pas de place d'affaires au Québec, cette obligation revient à l'imprimeur, au distributeur ou à l'auteur du document, dans cet ordre et selon qu'ils ont domicile au Québec.

La BNQ a pour mission d'acquiescer, de conserver et de mettre en valeur le *laurentiana*. Elle compte en partie sur le dépôt légal pour réaliser ses objectifs. Mais la définition actuelle du *laurentiana* s'appuie sur le document imprimé, alors que le texte du dépôt légal vise d'abord le document publié. Il faudrait que la formulation de ces deux éléments complémentaires repose sur la même assise. Quelle sera-t-elle: le document *produit*, tel que demandé par la FIAB conformément à sa définition du CBU ou le document *publié* sur lequel se fondent actuellement plusieurs bibliographies nationales et le dépôt légal dans bon nombre de pays?

Henri-Bernard Boivin

BIBLIOGRAPHIE

KALTWASSER (Franz Georg). — Le Contrôle bibliographique universel. — In: Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol. XXV, no 5, sept. — oct. 1971, p. 268-276.

Les travaux suivants ont été distribués à la 39e session du Conseil général de la FIAB à Grenoble en 1973:

BEAUDIQUEZ (Marcelle). — Structure, base de recensement et plan de classement des bibliographies nationales courantes.

BRKOVIC (Ljiljana). — Le Contrôle bibliographique universel et la base légale pour l'élaboration d'une bibliographie nationale.

HONORÉ (Suzanne). — Le Contrôle bibliographique universel: évaluation et perspectives.

LIEBAERS (Herman). — FIAB. 39e Conseil général. Discours d'ouverture du Président.

LINE (Maurice B.). — Inclusion of materials in current national bibliographies.

LUNN (Jean). — National bibliographies and UBC.

PIERROT (Roger). — Le Contrôle bibliographique universel.

POMASSL (Gerhard). — Problèmes et propositions en vue de la réalisation du projet UBC de la FIAB.

ROJNIC (Matko). — The Problem of the national book production in national libraries.

ZOTOVA (Kremena). — Universal bibliographical control and the problems of current national bibliography.

Note: Même si des traductions françaises de presque tous les travaux ont été distribuées, nous ne les avons pas toutes en main lorsque nous avons préparé le présent article.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET SES RESPONSABILITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

La qualité du contrôle bibliographique de la documentation québécoise s'est améliorée de façon notable au cours des dix dernières années. Nous ne dresserons pas ici un bilan de cette évolution, cela déborderait trop le cadre limité de cet article. Qu'il nous suffise de rappeler que des travaux importants de compilation bibliographique furent réalisés dans les universités, au Conseil supérieur du livre, à la Centrale des bibliothèques et ailleurs. Malgré l'abondance accrue de la documentation, il nous est aujourd'hui nettement plus facile qu'autrefois de découvrir les sources québécoises dans la plupart des champs d'activité.

La progression la plus marquante de la bibliographie québécoise s'est accomplie en réalité au cours des toutes récentes années, grâce à l'intervention de la Bibliothèque nationale du Québec. L'avènement de la *Bibliographie du Québec*, la mise en chantier de la bibliographie rétrospective, la publication de RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) constituent un enracinement définitif de la bibliographie générale et facilitent d'autant la production de bibliographies spécialisées.

Par son intervention en ce domaine, la BNQ assume d'une façon normale ce qu'un groupe d'experts réunis par l'UNESCO avait défini comme «une des tâches les plus importantes d'une bibliothèque nationale»³, c'est-à-dire «la publication de la bibliographie nationale générale, tant courante que rétrospective»⁴. La même équipe ajoutait par ailleurs «qu'il serait souhaitable de publier également une bibliographie nationale courante des articles parus dans les journaux et les périodiques»⁵.

L'état actuel de la bibliographie québécoise nous conduit naturellement à reconnaître que la BNQ a réussi, dans un délai très court, à relever un défi difficile. Malgré son manque de tradition, en dépit de budgets toujours trop restreints, la BNQ, grâce au dynamisme et à la détermination de son équipe dirigeante, a su se tailler une place honorable en assumant ses propres responsabilités. Considéré en lui-même, ce succès est remarquable; mais c'est encore davantage par les facilités accrues de travail qu'il apporte aux étudiants et aux chercheurs qu'il mérite d'être souligné.

Il fut un temps, heureusement révolu, où la véritable démarche bibliographique, c'est-à-dire celle qui vise à signaler tous les principaux imprimés, s'effectuait, pour la documentation québécoise, à partir de Toronto, par l'entremise de répertoires comme le *Canadian Catalog of Books and Letters in Canada*. La bibliographie québécoise souffrait à cette époque d'excentricité et, par voie de conséquence, de faiblesse généralisée en nos propres murs.

Malgré les progrès enregistrés depuis cette période, force nous est de reconnaître que tout n'est pas encore parfait. Certains types de publications ne sont pas inclus dans la *Bibliographie du Québec*; nous pensons aux thèses universitaires, aux cartes et plans, et à toute la production audio-visuelle. Divers documents échappent par ailleurs à la surveillance du Bureau du Dépôt légal, tels les programmes de certains partis politiques et les premiers numéros de nouveaux périodiques régionaux.

Il serait souhaitable, d'autre-part, que nous ayons à chaque année une liste des périodiques courants. Il nous faudrait une bibliographie complète des bibliographies québécoises, de même qu'un catalogue collectif des incunables canadiens et étrangers conservés au Québec. Toutes ces tâches et bien d'autres retiennent certes déjà l'attention des dirigeants de la BNQ; mais comme il s'agit là de fonctions moins impératives, qui peut prévoir le moment où seront disponibles les budgets de «l'indépendance culturelle»?

Entre temps, il faudra quand même agir. Mais, comment et par quels moyens? À ce sujet, nous sommes tentés de suggérer la formation d'une Société québécoise de bibliographie. Une telle entreprise pourrait avoir comme fonction, entre autres, d'aider et d'appuyer la BNQ dans la préparation et la réalisation de ses travaux bibliographiques.

Ainsi, d'autres projets et d'autres travaux pourraient être élaborés et réalisés grâce aux assises bien établies que possède désormais la bibliographie à la BNQ.

Jean-Pierre Chalifoux

JEAN-PIERRE CHALIFOUX est professeur à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Il a collaboré à plusieurs publications de la Bibliothèque nationale du Québec.

³ *Tâches et problèmes des Bibliothèques nationales: colloque des Bibliothèques nationales d'Europe, Vienne, 8-27 septembre 1958, Paris, UNESCO, 1960, p. 76.*

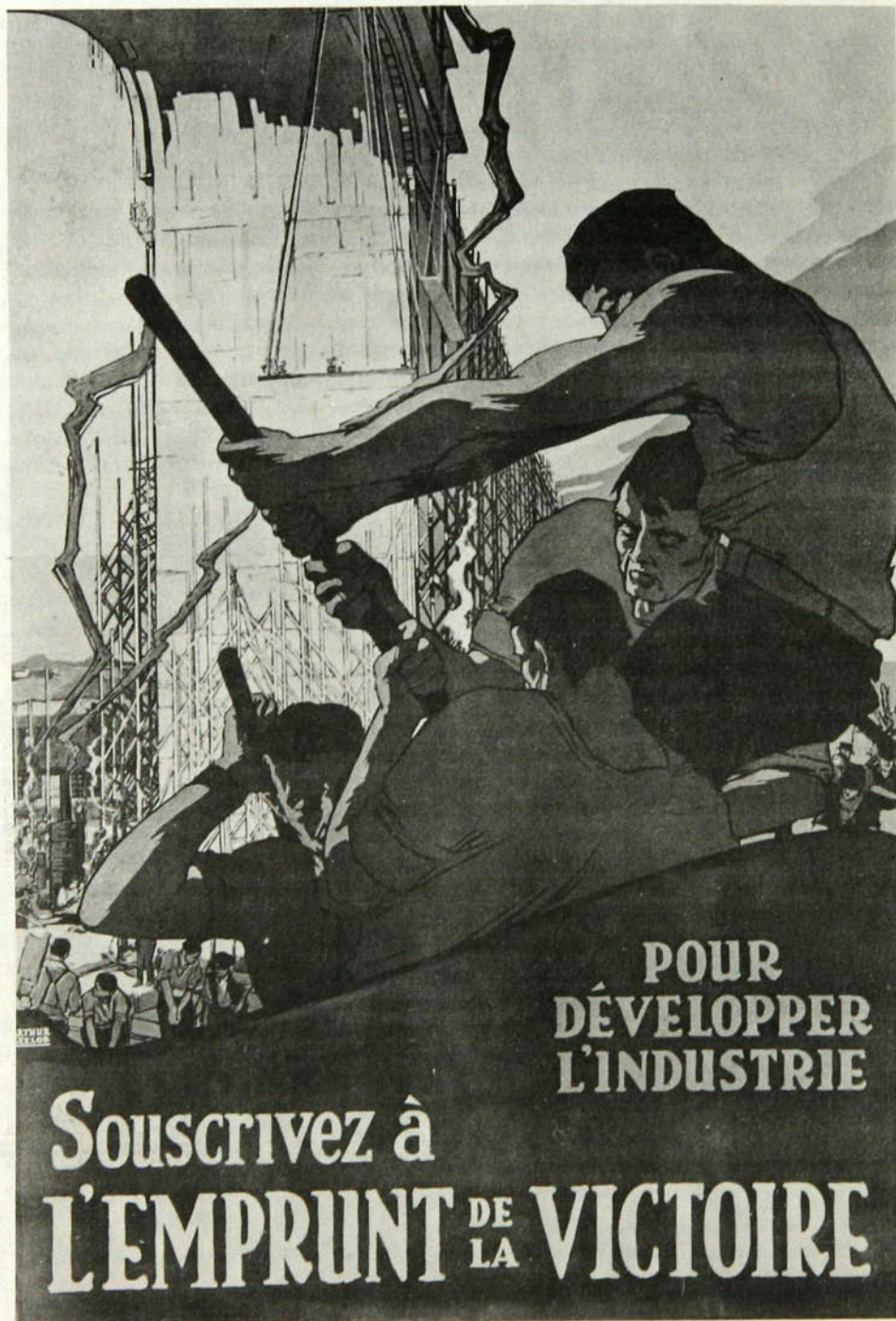
⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁵ *Ibid.*, p. 83.

LA RECONSTITUTION DE NOTRE HISTOIRE

De plus en plus, au Québec, on tente de faire revivre notre histoire, celle qui est à la base de nos institutions, de nos coutumes, de notre identité. Afin d'atteindre ce but, historiens, amateurs et curieux tentent de retracer certains faits caractéristiques tant du point de vue politique, historique, qu'artistique. Alors se pose le problème de la cueillette de la documentation requise. Les journaux, bouquins et revues de l'époque constituent assurément une source précieuse de renseignements, mais pour compléter ces données, chacun cherche un élément original qui apportera un intérêt nouveau aux faits déjà connus. Il faut donc, pour cela, se référer aux documents originaux.

Afin de répondre à cette demande, la Bibliothèque nationale du Québec offre au public une collection de documents spéciaux tels que programmes de concerts et de pièces de théâtre, cartons d'invitation, dépliants, menus, gravures, portraits, affiches, etc. À titre d'exemple, mentionnons, entre autres, un *tableau synoptique des évolutions d'un bataillon* dressé par L.T. Suzor, major de brigade du 7^e district militaire du Bas-Canada datant de 1862; les affiches annonçant la première mise en circulation des Emprunts de la Victoire, lors de la première guerre mondiale; le menu offert lors du dîner du Centenaire de l'Église Notre-Dame, le 19 mai 1929; le programme du premier concert de la Manécanterie qui eut lieu le 11 mai 1937; la distribution et un résumé de la pièce «La robe rouge» présentée en janvier 1943, mettant en vedette Antoinette Giroux et Albert Duquesne, etc.



**POUR
DÉVELOPPER
L'INDUSTRIE**

**Souscrivez à
L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE**

Affiche publiée au cours de la première guerre mondiale

(Photo Service de microphotographie)



Programme de la pièce «La robe rouge» présentée en 1943 (Photo Service de microphotographie)

De plus, s'ajoute à cette collection une série de feuilles volantes à caractère historique (avis de recherche, proclamations, ordonnances et autres décrets.) Citons notamment l'offre de \$4 000 pour la capture de Louis-Joseph Papineau accusé de haute trahison en 1837 et le rapport du Ministre de la Justice sur le procès de Louis Riel.

À partir d'un tel éventail de documents, témoins de leur époque, il s'avère donc possible de relater certains événements marquants et cela dans leurs moindres détails. Cette démarche permet de juger plus objectivement les situations passées et d'en saisir la retombée sur le présent. C'est sans doute pourquoi le Département des documents spéciaux de la BNQ a pu répondre aux besoins de nombreux journalistes, de compagnies voulant souligner l'anniversaire de leur fondation, de généalogistes, enfin d'un public à la recherche du passé.

Le Département des documents spéciaux, situé à l'annexe Aegidius-Fauteux, ne peut fournir qu'une partie de la documentation qui permettrait de reconstituer entièrement la vie québécoise d'antan; cela s'explique par la méthode d'acquisition de ce genre de pièces. En effet, cette collection s'est bâtie surtout à partir de dépistage de la part du personnel, d'achats en ce qui concerne une grande part des documents historiques et de dons du public qui prend de plus en plus conscience de la richesse des souvenirs entassés dans ses greniers...

La BNQ met cette collection à la disposition de tous, offrant ainsi la possibilité de réunir les renseignements permettant d'approfondir certaines particularités de notre histoire.

Roxanne Piché

PASSÉ LÉGENDAIRE ET PSYCHANALYSE D'UN PEUPLE

Tout, des exploits de nos hommes forts à la configuration du Rocher Percé, fut prétexte à légende. Ce qui n'était pas légende devenait conte... et les conteurs fabulistes; les fables se vivaient un peu comme aujourd'hui on vit nos fantasmes.

Ce peuple en état de rêve, fit évoluer ses dieux, pour la plupart mauvais, effrayants, effroyables et surtout punisseurs, justiciers... à travers une atmosphère de bombance et de bonne humeur. Les schèmes légendaires conservent une relation directe et constante avec la religion, la sexualité et en particulier les tabous et les interdits.

Omettre la confession pendant sept ans, charroyer du bois le dimanche, continuer le Mercredi des Cendres, le bal commencé le Mardi gras, et le coupable risque de devenir victime par Satan ou ses suppôts de métamorphoses ou de quelque autre calamité: le loup-garou, l'homme-chien blasphémateur d'églises, le vaisseau fantôme, la tête qui roule, le sauvage mouillé...

La danse, par ailleurs, demeure un accroc, une transgression des directions cléricales passablement renouvelée, donc motif à de très nombreuses punitions sataniques: la chasse-galerie, Rose Latulippe, le

beau cavalier, les trois diables... Cet art ou ce divertissement confondu de façon systématique avec l'immoralité peut assurément conduire aux pires abus orgiaques. Plus on ajoute de tabous aux tabous, plus la présence du Malin se fait pressante, certaine, palpable. Mais alors, on finit par se sentir soulagé, pardonné, du fait même de se sentir puni. Il est plus facile de subir un châtiment que de supputer l'authenticité d'une absolution.

Les Forges du Saint-Maurice deviendront un foyer de superstitions et de sorcellerie. Un matou noir, couché tous les soirs dans les vomissures des braises du fourneau, cet espèce

de lutin perché sur le faite de la cheminée, parmi les crachats des flammes, les hurlements de cette vieille fille qui fit hériter le Démon de ses forêts autour des Forges, vont pendant des dizaines d'années faire vivre ce peuple rustre dans une crainte de Dieu aussi dure qu'il est lui-même implacable. Mais dans cette alchimie de suie et de feu, les hommes entretiendront un delirium tremens tellement concret, qu'il n'y aura plus de place pour la folie véritable.

Le Saint-Laurent, le Lac Saint-Pierre, comme le Saguenay, la Côte Nord et la Mauricie demeureront envahis par cette mythologie sourde aux rappels de la logique.

Vendre son âme au Diable un soir, pour voler vers sa «blonde», et l'on n'est pas loin de l'idée ou de la notion de prostitution. De cette prostitution spirituelle à la sorcellerie, le lien est fait; et de la sorcellerie à l'horreur on arrive comme par hasard à un fait divers entre autres: la Corriveau. Bonne femme du type de celles dont l'esprit semble cohabiter avec les personnages d'Edgar Allan Poe et autres «freaks» du «gothic literature».

Le réel et le fictif, l'imaginaire, le fantasque demeurent tellement liés qu'on a effectivement et imperceptiblement oscillé d'un côté et de l'autre jusqu'à ce qu'un jour le pendule semble s'arrêter.

C'est ainsi que la Bibliothèque nationale du Québec, peut, à l'intention des folkloristes, historiens, anthropologues, etc., faire revivre ces récits qui ont subjugué nos ancêtres, tantôt les tenant dans l'enchantement, tantôt les plongeant dans la crainte.

Depuis que le voile de l'oubli est tombé sur ces contes, le merveilleux et l'épouvantable ont quitté les esprits simples pour venir habiter les cerveaux des chercheurs spécialisés. La fantaisie ayant péri dans les hauts fourneaux de la raison, ses braises essaient encore, au fond d'un assez grand nombre de lecteurs, de se raviver pour que la vie conserve un peu de poésie... s'avère moins rigoureusement froide.

Comment pourrions-nous espérer la naissance d'une autre génération de

poètes, si l'imagination n'est toujours présente que dans la science-fiction. C'est probablement dans cet esprit qu'inconsciemment ou non, certains usagers viennent se ressourcer à notre passé légendaire, à nos croyances populaires, à nos superstitions. Ainsi la symbiose du soupçonné et du su produira études, recherches, bibliographies, etc., afin de cristalliser et repolir ce savoir afin que les incantations et leurs histoires ne soient plus exclusives au domaine des sorciers.

Jean-René Lassonde



LA CHASSE-GALERIE ou le canot porté sur les ailes du Diable.

(Photo Service de microphotographie)

LES VOYAGES DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Les écrits canadiens de Samuel de Champlain constituent la source essentielle des débuts historiques de la Nouvelle-France. Ils couvrent la longue période de 1603 à 1632, pendant laquelle les tentatives françaises de s'établir en Amérique du Nord se sont enfin réalisées. Avant Champlain, le Canada ne connaissait que des comptoirs saisonniers des marchands de fourrures trafiquant à Tadoussac, au centre d'échange avec les indigènes et des endroits sur les côtes de Terre-Neuve où venaient, du printemps à l'automne, des pêcheurs européens. En hiver, le pays était déserté et inactif. Les marchands, associés des compagnies de commerce de la Nouvelle France et dont l'objectif était le profit immédiat qu'apportaient les pelleteries, ne s'intéressaient guère à une colonie permanente. Les quelques essais de la colonisation du Canada qui avaient eu lieu avant 1603, avaient tous échoué. C'est seulement avec l'arrivée de Champlain sur la scène canadienne qu'a commencé à s'édifier une colonie qui connaîtra, au cours des siècles suivants, un essor prodigieux. Champlain parvint à mettre en oeuvre, avec maintes peines et difficultés, son programme d'un établissement permanent, stable et peuplé, qui constitue l'origine du Canada d'aujourd'hui.

LE VOYAGE DE 1603

Pour la première fois, Champlain mit pied en terre canadienne en tant qu'observateur du roi, accompagnant l'expédition de Pont-Gravé, capitaine de la marine. Arrivé à Tadoussac le 26 mai 1603, il fit la remontée du Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine et après un bref séjour à

Gaspé et au Cap-Breton, il retourna en France, en septembre. Ses observations géographiques et ethnographiques, le récit de rencontres avec les Indiens, ainsi que les renseignements sur le Saguenay obtenus des indigènes, furent immédiatement publiés dans l'ouvrage intitulé *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle*.

LA RELATION ACADIENNE ET LA FONDATION DE QUÉBEC

Le monopole du commerce étant réservé, l'année suivante, au sieur de Monts, Champlain repartit pour le Canada en avril 1604. L'expédition avait pour but de fixer un établissement français en Acadie, lieu choisi à cause de son climat moins rigoureux en hiver que celui de Tadoussac. Le séjour acadien dura trois ans. Le premier hivernement se fit à Sainte-Croix et le groupe en sortit décimé par le froid et le scorbut. Les deux hivernements successifs passés à Port-Royal s'avèrent plus supportables, même joyeux. Au cours de celui de 1606-1607 se joua la première pièce de théâtre nord-américaine: *Les Muses de la Nouvelle France*, écrite par Lescarbot. Et Champlain créait l'*Ordre de Bon Temps*.

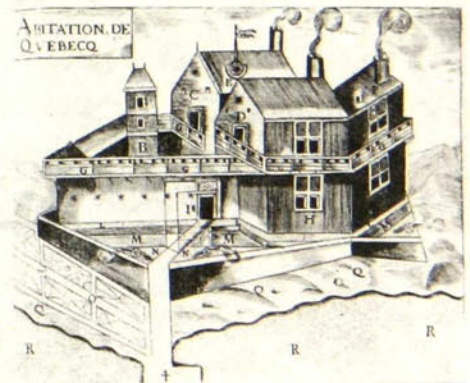
Historiquement, c'est au cours de 1605 que sont effectuées les plus intéressantes découvertes alors que Champlain poussa ses recherches plus avant le long du littoral de l'Atlantique, jusqu'au-delà du Cap Cod. Son intention de poursuivre l'exploration vers le sud en 1606, se heurta à la décision de Poutrincourt, lieutenant-gouverneur de l'Acadie, qui l'obligea



Habitation de l'isle sainte Croix
(Photo Service de microphotographie)



Abitation du Port Royal
(Photo Service de microphotographie)



Abitation de Quebecq
(Photo Service de microphotographie)

à refaire le trajet de l'année précédente. Et l'hiver arrêta le découvreur à peine plus loin que lors de son périple antérieur. Trois ans plus tard, ces régions du sud, qui fascinaient tellement Champlain, furent découvertes par Hudson.

Le retour des Français dans la vallée du Saint-Laurent, à l'occasion du voyage de 1608-1609, marque une étape importante dans l'histoire de la Nouvelle-France: la fondation de Québec, le 3 juillet 1608, sur la «pointe de Québec», l'emplacement choisi par Champlain. L'habitation fut conçue pour offrir une protection contre la rigueur du froid et les assauts éventuels des ennemis de même que pour faciliter la traite des fourrures. Le même séjour conduisit, à l'été 1609, à la découverte du lac auquel Champlain donna son nom et à la première bataille livrée aux Iroquois près de Ticonderoga.

Le récit des événements et des découvertes allant de 1604 à 1613 est consigné dans *Les Voyages* publiés à Paris en 1613; de nombreuses cartes et planches illustrent ces écrits.

LA DÉCOUVERTE DES GRANDS LACS

En août 1615 commença le grand voyage au pays des Hurons, qui ouvrit, pour plus de deux siècles, la grande route de l'ouest. Champlain remonta la rivière des Outaouais pour la seconde fois, il atteignit le lac des Népissingues et il s'engagea sur la rivière des Français. À l'embouchure de cette dernière il vit une immense

étendue d'eau qu'il baptisa la «mer Douce» (le lac des Hurons). En longeant du côté aujourd'hui désigné sous le nom de baie Georgienne, il arriva dans la Huronie. Puis il découvrit le lac Ontario, qui figure sur ses cartes comme le lac Saint-Louis et il reconnut le lac Supérieur probablement traversé, plus tard, par Étienne Brûlé, son interprète et coureur des bois. De l'hivernement forcé chez les Hurons, à la suite du combat échoué avec les Iroquois, il nous a laissé une description ethnographique détaillée de la Huronie.

Les années 1615-1619 sont rapportées dans la troisième série des *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France*, parus à Paris en 1619 et enrichie de gravures aux motifs indiens.

La quatrième édition des *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada*, dédiée à Richelieu, fut publiée à Paris en 1632. L'ouvrage est divisé en deux sections: la première partie reproduit les éditions de 1603, 1613 et 1619, même si le texte a subi des coupures plus ou moins importantes par rapport à celui des éditions antérieures. Précédée d'un abrégé des explorations françaises depuis 1504, elle constitue, en quelque sorte, l'histoire générale de la Nouvelle-France. La seconde partie est originale et rapporte fidèlement, sous forme de journal, les événements survenus depuis 1620 jusqu'à 1630, incluant la narration de la prise de Québec par les Kirke en juillet 1629, la «Relation de ce qui s'est passé durant l'année 1631» et une courte mention

de la restitution du Canada par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632. Il y a également, à la fin, le *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, rédigé par Champlain.

Le Département de la Réserve de la Bibliothèque nationale du Québec conserve précieusement plusieurs éditions originales des *Voyages de Samuel de Champlain*. De plus, des ouvrages de Marc Lescarbot, du Récollet Sagard et de quelques Jésuites qui complètent et enrichissent les récits de Champlain, s'ajoutent à la collection. On y retrouve aussi les rééditions des *Voyages*, commentées, annotées et préfacées par des historiens renommés. Le lecteur intéressé à cette époque passionnante de découvertes et de premiers établissements, peut donc consulter cette documentation abondante et variée⁶.

Milada Vlach

⁶ Ouvrages consultés:

- 1 Oeuvres de Champlain. — Québec, publié par Laverdière, 1870.
- 2 DESCHAMPS (Hubert). — *Les Voyages de Samuel Champlain*. — Paris, 1951.
- 3 TRUDEL (Marcel). — *Champlain*. — Montréal, 1968.
- 4 ———. *Histoire de la Nouvelle France*. — II. *Le comptoir 1604-1627*. Montréal, 1966. (parties respectives).
- 5 CAMPEAU (Lucien). — *Les Jésuites ont-ils retouché les écrits de Champlain?* — In: *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1951, no 3, p. 340-361.

LES CARTES DE LA NOUVELLE-FRANCE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Les deux grandes cartes de la Nouvelle-France dressées par Samuel de Champlain, l'une en 1612⁷ et l'autre en 1632⁸, marquèrent des étapes importantes pour la cartographie de la Nouvelle-France.

La carte de 1612 qui fut publiée dans l'édition de 1613 des *Voyages*, apportait une précision jusqu'alors inégalée dans la description du littoral atlantique: du Golfe Saint-Laurent jusqu'au lieu qui serait Long Island Sound (Champlain n'avait pas observé que Long Island était une île), le tracé des côtes se précise, et pour la première fois la Nouvelle-Écosse se distingue nettement du reste du continent. Alors que la connaissance de l'intérieur n'avait pas progressé depuis la remontée du Saint-Laurent jusqu'à Montréal par Jacques Cartier, Champlain prolonge le réseau hydrographique, en se fiant aux observations des Indiens, jusqu'à ce qui paraît être le Lac Huron, dont il ira bientôt faire la découverte.

Les illustrations que comporte cette

carte lui confèrent encore plus d'intérêt: on y voit en effet des Indiens («montaignais, sauvages almouchicois») ainsi que des poissons, des fruits, des légumes, et surtout quelques-uns de ces animaux à fourrure qui présentaient alors tant d'intérêt.

La carte de 1632, publiée dans les éditions des *Voyages* de 1632, est plus exacte encore; elle comprend cette fois tout le Québec depuis l'extrême nord, et décrit particulièrement bien tout le littoral atlantique depuis le Labrador jusqu'à la Baie de Chesapeake. À l'intérieur, Champlain qui a maintenant fait la découverte et l'exploration de toutes les terres depuis les Rapides de Lachine jusqu'au Lac Huron, fait étendre sa carte à l'ouest pour comprendre le Lac Supérieur qu'il n'a cependant pas vu.

La précision cartographique remarquable de ce relevé s'explique en partie par l'habileté de Champlain à trouver la latitude d'un lieu à l'aide de son astrolabe; cependant, le 6 ou le 7 juin 1613, lors d'un de ses voyages

de découvertes, Champlain perdra l'instrument dont il s'était servi la dernière fois pour trouver la latitude de Hull en face d'Ottawa; on le retrouvera dans le comté de Renfrew, à l'ouest d'Ottawa, mais 254 ans plus tard⁹.

Un des intérêts du document de 1632 réside dans les observations régionales: «nation ou il y a quantité de beuffles, île ou il y a une mine de cuivre» (région de Nipissing-Sudbury), «lieu ou les sauvages font secherie de framboise et blues tout les ans, lieu ou il y a forse cerfs, etc.»

Ces deux cartes de Champlain sont rares: elles manquent dans la plupart des volumes d'époque relatant les *Voyages*. Si la Bibliothèque nationale du Québec possède d'excellents facsimilés de chacune d'elles, elle s'enorgueillit aussi de posséder un exemplaire original de carte de 1632.

Pierre Lépine

⁷ *Carte géographique de la Nouvelle Franse* faicte par le sieur de Champlain saint tongeois cappitaine ordinaire pour le roy en la marine. — [Paris: Jean Berjon], 1612; s.l.: s.n., ca. 1850. — 2 f.: ill.; 56 x 45 cm. — Facsimilé.

⁸ *Carte de la Nouvelle France, augmentée depuis la dernière, servant à la navigation en son vray meridiem* par le sr. de Champlain capitaine pour le roy en la marine. — 2e éd. — [Paris:] s.n., 1632; Paris: Adam Blinski, 1860. — Carte entoillée: ill.; 57 x 90 cm. — Facsimilé.

⁹ Pour plus de détails sur cette découverte exceptionnelle, consulter *L'homme et les méridiens: histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada* par Don W. Thomson. — Ottawa: Ministère des Mines et des relevés techniques, 1966. — Vol. 1, p. 40.

LE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE

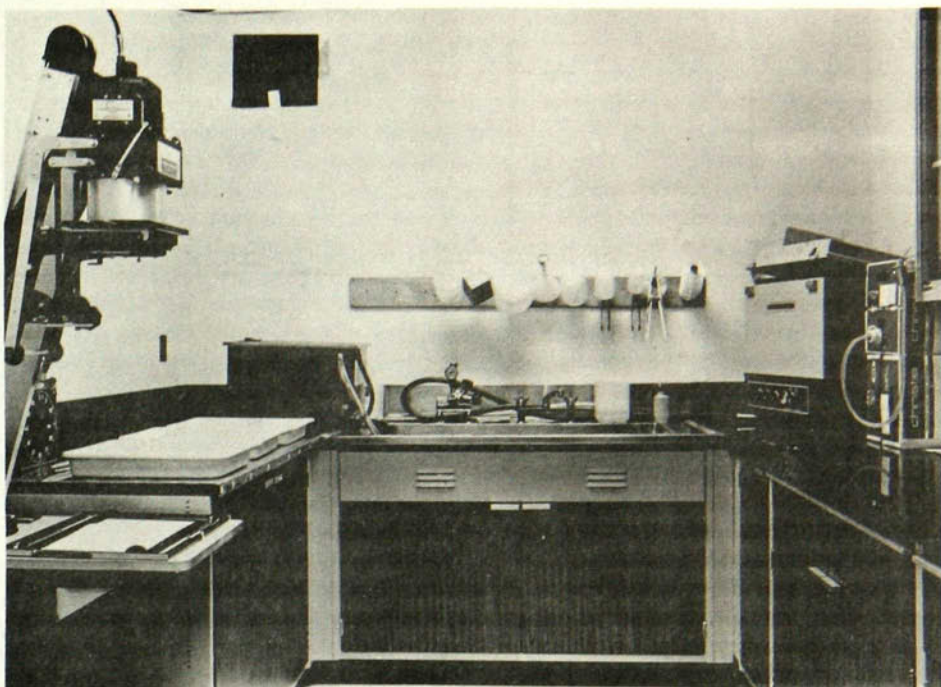
LES DÉBUTS

Ce n'est pas sans fierté légitime que la Bibliothèque nationale du Québec a inauguré son Service de photographie. Après de longues études visant à justifier la raison d'être et l'utilité de celui-ci, il fallut effectuer de multiples démarches auprès du ministère des Affaires culturelles pour obtenir les crédits nécessaires à son fonctionnement.

Au début de l'année 1972, le ministère des Travaux publics procéda à l'installation de la chambre noire, les deniers destinés à l'acquisition de l'équipement ayant été accordés. Une analyse rigoureuse des spécificités du matériel offert sur le marché, analyse établie en collaboration avec des experts tels que le directeur de la section de photographie de l'Office du film du Québec et un photographe du Service d'Incendie de la ville de Montréal conduisit à l'achat d'une table de travail à lampes quartz, d'un appareil 35mm à «Waist level finder», d'un objectif 55 mm f/3.5 ainsi que d'un posemètre à cellule au sulfure de cadmium.

UN JEUNE SERVICE

Grâce à ces outils de base l'objectif premier du Service a pu être atteint, à savoir: compléter le Service de microphotographie dont le rôle consiste à microfilmer tout document dans le but de le conserver et de récupérer l'espace d'entreposage. Selon les cas, la gamme des opérations peut varier de la prise de quelques clichés à la production d'impressionnantes séries de microfilms 35mm. Le microfilmage signifie travail de longue haleine. Mais, pour résoudre adéquatement les problèmes posés par la reproduction de quelques pages d'un journal, de gravures, peintures, photos, cartes géographiques, etc., (le champ des possibilités étant illimité) on recourt à la photographie dudit document. Cela permet une substantielle économie de temps, puisque la demande du client est rapidement



Chambre noire

(Photo Service de microphotographie)

remplie. De plus le microfilmage des grandes collections n'a pas à être interrompu.

UN AVENIR PROMETTEUR

Toutefois, là ne se limitent pas les activités du Service par exemple, plusieurs des photographies illustrant ce bulletin y furent réalisées et cette collaboration ira en s'accroissant.

Grâce à l'appareillage très complet de la chambre noire et à de nouveaux éléments perfectionnant l'équipement photographique: appareil 35mm à posemètre incorporé (possibilité ASA 6400), objectif 35mm f/2.0 (grand angulaire), flash électronique avec accumulateur «Wetcell» et trépied, d'autres programmes deviendront effectifs pour répondre aux besoins grandissant de la BNQ.

En terminant, rappelons à tous les chercheurs et éditeurs que le Service de photographie leur assure son entière collaboration pour illustrer leurs écrits.

«Clic»

Jacques King

ERRATUM

Livraison de mars 1974 du *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*:

Dans l'article intitulé: *La Bibliographie du Québec adopte l'ISBD*, en page 3 le début du 1er paragraphe des «Avantages de l'ISBD» devrait se lire comme suit: «Le Bureau de la Bibliographie courante a inséré dans son numéro de janvier 1974, la version modifiée du texte anglais de l'ISBD publiée par l'International Federation of Library Associations . . .»

RADAR

RADAR, c'est le *Répertoire analytique d'articles de revues du Québec* que publie, depuis près de deux ans déjà, la Bibliothèque nationale du Québec.

RADAR a triplé, en moins d'un an, le nombre de ses abonnés. Pourquoi

cet intérêt toujours croissant? Le répertoire dépouille plus de 130 revues québécoises touchant à tous les domaines du savoir et de l'actualité, et se propose d'augmenter régulièrement le nombre des revues indexées. Un comité formé de spécialistes met constamment à jour la liste des revues, tout en tenant compte de l'intérêt de sa clientèle, clientèle principalement recrutée dans les universités, collèges et industries du Québec ainsi que dans les grandes bibliothèques canadiennes, américaines et européennes.

RADAR est facile d'accès et constitue une source riche en informations bibliographiques. L'ouvrage est composé d'une SECTION ANALYTIQUE et d'une SECTION MÉTHODIQUE. La première section donne accès à l'information à partir soit du titre, soit de l'auteur, soit d'un descripteur précis, tous classés dans un seul ordre alphabétique. La seconde section est divisée par descripteurs génériques à l'intérieur desquels on regroupe les articles ainsi qu'un compte-rendu de ceux-ci.

RADAR est un instrument de travail indispensable pour les chercheurs québécois, et pour tous ceux du Canada et de l'étranger qui sont intéressés au Québec.

RADAR est une publication bimestrielle (6 numéros dont le dernier est intégré à la refonte annuelle) qu'on peut obtenir pour le prix de \$75.00 (la refonte seule se vend \$50.00).

Pour toute correspondance relative aux abonnements, on doit s'adresser à:

RADAR
Case postale 2447
Québec, G1K 7R4

De même, pour tout autre renseignement concernant l'administration, on peut écrire à:

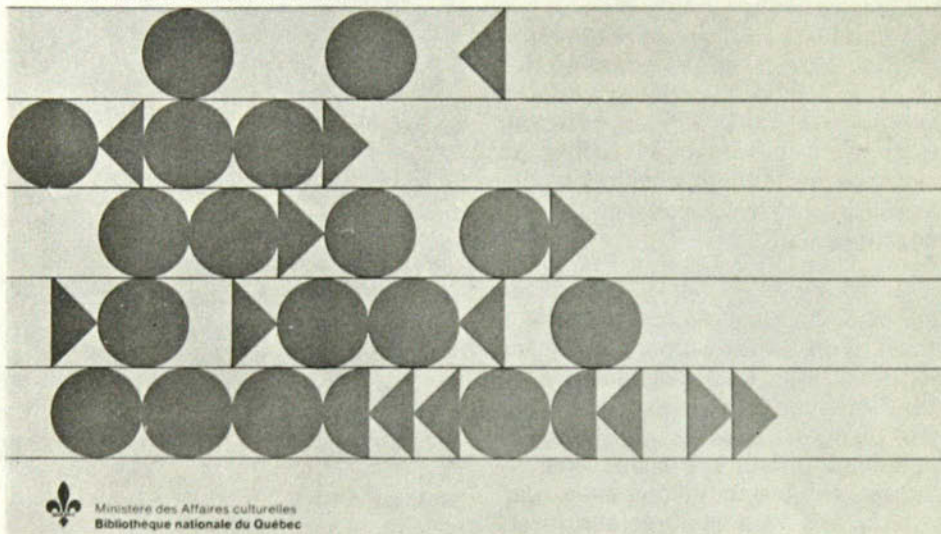
RADAR
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal, P.Q.
H2X 3K6

Louise Goulet-Robitaille

RADAR



Repertoire analytique d'articles de revues du Québec
Volume 1, numéro 2, novembre-décembre 1972.



CONSERVATION ET DIFFUSION

«La Revue de Terrebonne» a fait paraître dans ses pages, le 31 octobre 1973, un article se rapportant au microfilmage des quatre journaux qu'a connus la municipalité de Terrebonne depuis le début du XXe siècle, soit: «L'Écho de Terrebonne» de 1917 à 1921; «Le Courrier de Terrebonne» de 1949 à 1968; «Le Courrier» de mars à octobre 1969 et «La Revue de Terrebonne» depuis 1959. Ce travail, effectué par le Service de microphotographie de la Bibliothèque nationale du Québec a reçu la collaboration très active de M. Aimé Despatie, propriétaire de «La Revue de Terrebonne» et de Mme Fernand Champagne, résidente de Terrebonne. Grâce à eux, les collections complètes des quatre journaux, ont été rassemblées. Ces collections représentent: 1 bobine de microfilm dans le cas de «L'Écho de Terrebonne» et du «Courrier», 6 bobines pour «Le Courrier de Terrebonne» et 7 bobines pour «La Revue de Terrebonne», jusqu'en décembre 1972.

Yvan Morier

NOUVEAU

Les collections des quatre journaux:

le courrier

est maintenant disponible

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facilité d'entreposage
- Disponibilité de la documentation en s'adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

À LA RECHERCHE DE NOISETTES

Dès les premiers rayons printaniers, agile et magnifique, un écureuil gris s'est arrêté au seuil de la grande porte, un peu ahuri d'aboutir en ce lieu bien inhabituel. Du soleil au marbre froid, il sent déjà l'odeur d'une aventure. Que sera l'objet de sa prospection? Fureteur, il sautille dans le hall de la Bibliothèque nationale du Québec pour s'immobiliser devant une longue silhouette coulée, d'aluminium et de bronze: une sculpture de Jordi Bonet intitulée «Méditation».

L'animal sympathique, piqué de curiosité y remarque une longue cavité qu'il explorera pour chercher quelque chose à satisfaire son appétit. D'un bond, le voilà à l'intérieur d'un ventre étranger se découpant sur un univers plus insolite encore.

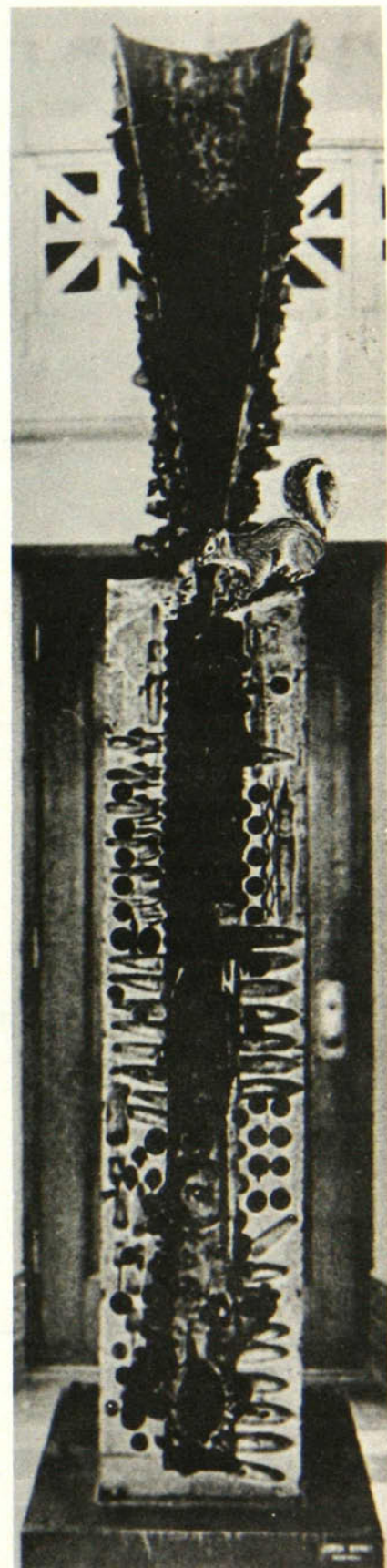
Une tête, un sein en pleine lumière l'amènent à un mystérieux et inquiétant grillage de neurones, lequel semble le captiver particulièrement. Peut-être entend-il le bouillonnement de multiples pensées. Cependant, trop audacieux pour en rester là, il poursuit sa montée pour enfin se poser sur un angle extérieur de cette vie de métal. Avec lui on peut regarder un cône renversé, coupé de moitié, s'ouvrant à l'infini comme un volcan se libérant de la lave.

Laissons un instant notre écureuil continuer seul son périple pour parler un peu du créateur de cette pièce.

Jordi Bonet, d'origine espagnole, peintre à Barcelone, adopte le Québec en 1954 pour devenir citoyen canadien. En citant son nom, l'on ne peut manquer de se rappeler les splendides murales qu'il a exécutées. Pour n'en mentionner que quelques-unes nous pouvons évoquer celle de la façade de la Faculté des Sciences de l'université Laval, les huit tympans de la Place des Arts réalisés en «Hommage à Gandhi», l'oeuvre immense du Grand Théâtre de Québec, etc. Mais là ne se limite pas le champ de ses activités: au-delà d'une centaine de créations monumentales sont dispersées à travers le Canada et les États-Unis. En plus d'être céramiste, il travaille les matériaux aussi divers que le béton, l'aluminium, le bronze et le verre.

En 1969, la BNQ faisait l'acquisition de cette magnifique sculpture de 9 pieds de hauteur de l'artiste québécois. Située dans le hall d'entrée, les nombreux visiteurs peuvent à loisir admirer cette stèle aux lignes sobres et captivantes portant le titre de «Méditation».

Notre écureuil, lui, semble avoir fait le tour de sa méditation et constaté qu'il doit repartir vers d'autres lieux pour trouver ses noisettes...



Diane Ross

«Méditation» de Jordi Bonet (Photo Réal St-Jean)

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines.

Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50.

En vente exclusivement chez

l'Éditeur officiel du Québec

Hôtel du Gouvernement, Québec, G1A 1G5



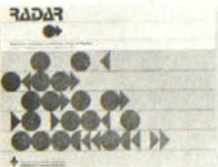
Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que les index cumulatifs pour les années 1968/69, 1970, 1971, 1972 et 1973 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.



Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.



Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)

Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00

Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrire à:

RADAR, Case postale 2447, Québec G1K 7R4, QUÉBEC.



Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à:

Bibliothèque nationale du Québec

Service des publications

1700, rue Saint-Denis

Montréal H2X 3K6, QUÉBEC.